

Commission des Compétitions Séniors & Jeunes

REUNION DU 17/05/22

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaire : Régis SANCHEZ

Présents : Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD, Fabrice OREGLIA

Excusés : J-Marie LEWANDOWSKI, Vincent VANDEVILLE

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

COMPETITION JEUNES – CORRESPONDANCE

FC LE SOLER : du 13/05/22, concernant le match U17 D1 du 21/05 LE SOLER / LATOUR BAS ELNE N°24237434. Cette rencontre a été déplacée au mercredi 25/05/22, mais la Mairie occupant le terrain ce jour-là, le match est donc maintenu à la date initiale le 21/05/22.

NEFIACH SPORTS : du 17/05/22, fixant le match U15 D2 C du 21/05 NEFIACH / CABESTANY 2 au jeudi 19/05 à 19h00. Manque accord écrit du club adverse.

FC THUIR : du 17/05/22, demandant à jouer le match U17 D1 du 22/05 THUIR / USEPMM le jeudi 19/05 à 19h30 (accord écrit du club adverse), rencontre validée.

USEPMM : du 17/05/22, sollicitant le report du match de rattrapage U13 D1 du 14/05 USEPMM 3 / CANET RFC 3 N°24236476 du mercredi 18/05 au mercredi 25/05 à 17h30 à ST ESTEVE (accord écrit du club adverse) ; demande validée.

FC BARCARES MEDITERRANEE : du 17/05/22, demandant à jouer le match U13 D3 B du 28/05 BARCARES / LE BOULOU le 25/05/22 au BOULOU. Manque accord écrit du club adverse.

DEFIS TECHNIQUES U13

Match U13 D3 B du 09/04 N°53398.1 FC LE SOLER / US BOMPAS 2

Défi remporté par l'US BOMPAS : + 1 POINT

Score initial : 1 - 1

Match U13 D1 du 14/05 N°52352.2 SP PERPIGNAN NORD / FC DES ASPRES

Défi remporté par FC DES ASPRES : + 1 POINT

Score initial : 4 - 4

Match U13 D3 B du 14/05 N°53413.1 FC THUIR 3 / FC LE SOLER

Défi remporté par FC LE SOLER : + 1 POINT

Score initial : 2 - 2

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

AMENDES

RF CANOHES TOULOUGES : **50€** - forfait d'équipe sur le match U13 D3 B du 14/05 SALEILLES 2 / RF CANOHES TOULOUGES.

FC LE SOLER : **100€** - forfait d'équipe sur le match U15 D1 du 18/05/22 CERDAGNE / LE SOLER.

Le Président
J-C DELATRE



Le Secrétaire
R. SANCHEZ